



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

NOVEMBRE 1982

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIERE DE SAINTE-PETRONILLE

Y aura-t'il augmentation de taxes à Sainte-Pétronille en 1983? C'est la question que se pose le conseil municipal au moment d'établir son budget pour l'année qui vient.

Le budget que nous avons adopté à pareille date l'année dernière pour 1982 s'élevait à \$208,945.00. Lorsque l'année financière sera terminée dans un peu plus d'un mois, nous aurons dépensé \$240,000.00.

Mais rassurez-vous, il ne s'agit pas d'un déficit. Ce sont des subventions de toute nature qui nous ont permis de dépenser plus que nous n'avions prévu. Et pour une autre année, nous terminons notre cycle budgétaire avec un léger surplus.

Voici la liste des principales dépenses de cette année:

- Terrain de balle	\$38,625.00
- Déneigement et sable	\$25,800.00
- Entretien des chemins	\$25,300.00
- Enlèvement des ordures	\$23,728.00
- Eclairage des rues	\$20,000.00
- Service des incendies	\$20,000.00
- Secrétariat	\$21,500.00
- Entretien des édifices	\$28,500.00
- Loisirs	\$ 7,500.00
- Municipalité régionale de comté	\$ 4,000.00
- Rémunération des conseillers	\$ 5,200.00
- Elections	\$ 1,000.00

Si nous excluons le terrain de balle qui ne reviendra pas dans le budget de l'année prochaine, déjà plus de 87% du budget est dépensé, puisque ces dépenses vont revenir indexées. Avec des taux d'inflation de 10 à 15 %, notre marge de manoeuvre pour l'année 1983 devient presque nulle.

Et pourtant, il reste beaucoup de choses à réaliser sur le plan des infrastructures à Sainte-Pétronille. Toutes les rues ne sont pas bien entretenues, les fossés n'ont pas été nettoyés depuis longtemps, les trottoirs sont dangereux.

Sur le plan des loisirs, on s'est vite rendu compte que le terrain de balle répondait à un véritable besoin de la population qui souhaiterait qu'on améliore encore les équipements sportifs et les facilités de loisirs.

Et sur le plan des services, de nombreuses initiatives pourraient être prises: meilleur éclairage des rues, plus grande prise en charge par la municipalité de certains frais que les individus doivent payer...

Mais pour réaliser tous ces nouveaux projets, il faut de l'argent (on réalise ces projets rapidement et on n'en parle plus); ou de l'imagination (on réalise ces projets en essayant de tirer le meilleur bénéfice des subventions, de la participation bénévole des gens de Sainte-Pétronille); ou du temps (on en fait un peu chaque année, mais plus on retarde, plus ça coûte cher).

Compte tenu de la conjoncture économique difficile pour tout le monde, le conseil municipal a l'intention de ne pas augmenter les taxes pour l'année 1983.

Ce qui veut dire que les dépenses devront être réduites au minimum, qu'un effort de rationalisation devra être poursuivi dans les choix que nous aurons à faire.

Mais ceci veut aussi dire que les citoyens devront comprendre que la municipalité ne pourra pas offrir tous les services auxquels on peut rêver, ni prendre à sa charge des travaux qui devront être effectués dans certains secteurs donnés de la municipalité.

Le maire

Bernard Dagenais

UNE AFFAIRE QUI CONCERNE TOUT LE MONDE

Les réunions du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois. Etant donné le peu de participation des citoyens à ces réunions, je tenais à vous en renouveler la mémoire car c'est là que se prennent les décisions concernant notre municipalité. Il est à noter qu'à la fin de la réunion, il y a une période de questions permettant à ceux qui le désirent d'éclaircir leurs points d'interrogations sur des sujets qui les préoccupent directement. Vous êtes tous les bienvenus.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Trois postes de conseillers devaient être renouvelés en octobre dernier comme le veut la réglementation qui stipule qu'à chaque année, à Sainte-Pétronille, la moitié du conseil municipal doit aller en élection.

Des trois conseillers sortants, seule Nicole Dubé sollicitait un nouveau mandat.

Les trois postes ont été comblés par acclamation par les personnes suivantes: Nicole Dubé de la Place Cap de Condé pour un second mandat; Jacques Lemieux, de la rue des Pins Sud; et Robert Martel de la rue du Quai, pour un premier mandat.

A ces trois personnes nous voulons offrir toutes nos félicitations pour leur élection et nos remerciements pour leur volonté de bien vouloir oeuvrer pour le mieux-être des citoyens et citoyennes de Sainte-Pétronille.

Aux deux conseillers sortants Pierre Deschamps et François Grête, nous voulons leur témoigner toute notre reconnaissance pour les efforts qu'ils ont déployés pendant deux ans pour la municipalité. Eux-mêmes et leur famille connaissent toute la disponibilité qu'ils ont consacré à la réalisation de projets qui profitent maintenant à toute la collectivité.

Le maire

Bernard Dagenais

LE SCHEMA D'AMENAGEMENT DE L'ILE

La loi 125 oblige toutes les municipalités régionales de comté à se doter d'un plan d'aménagement. Ce plan devra être constitué au cours des prochaines années.

Toutefois, la loi prévoit que dès le mois de décembre, chaque municipalité régionale de comté devra avoir adopté un règlement de contrôle intérimaire en attendant l'adoption du plan d'aménagement, et ce règlement devra contenir certaines normes minimales.

Ces normes minimales stipulent qu'aucun permis de lotissement et de construction ne pourra être donné à moins d'avoir un terrain d'une superficie minimale de 3000 mètres carrés (32,289 pieds carrés) et d'avoir une largeur minimale de façade de 50 mètres (164 pieds).

Il s'agit là des normes du ministère des Affaires municipales. La municipalité régionale de comté étudie actuellement ces normes.

Dans le prochain Beaulieu, nous vous laisserons connaître l'évolution de ce dossier.

LOI SUR LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

Le gouvernement du Québec a adopté le 9 juillet 1981 un règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences non intégrées à un système d'aqueduc et d'égout.

Un des articles de ce règlement stipule qu'à compter du 1^{er} janvier 1983, chaque municipalité aura le mandat et le devoir d'appliquer et de faire respecter ce règlement.

Compte tenu des nombreux inconvénients qu'occasionnent les fosses septiques avec des champs d'épuration non conformes, la municipalité a l'intention de faire appliquer de façon stricte ce règlement.

Ainsi toute nouvelle résidence devra se conformer aux normes édictées par le ministère de l'environnement. De plus, la municipalité étudie la façon d'inciter les gens qui étaient construits avant l'entrée en vigueur de ce règlement à se conformer au cours des prochaines années à ces normes minimales des champs d'épuration.

Votre Comité d'Urbanisme

N.B. Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec le secrétariat de la municipalité tel: 828-2270 les mardi et jeudi de chaque semaine de 19.00 heures (7.00 p.m.) à 22.00 heures (10.00 p.m.)

LA LIGUE DE HOCKEY ADULTES DE SAINTE-PETRONILLE

Tous les joueurs de hockey d'âge adulte de Sainte-Pétronille sont invités à une rencontre d'information lundi le 15 NOVEMBRE à 19.30 heures (7.30 p.m.) à la salle du centre communautaire de Sainte-Pétronille.

La bonne entente et la participation des joueurs lors des deux premières années nous ont démontré le désir de chacun à poursuivre cette activité.

Nous vous attendons en grand nombre.

La Direction

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La campagne de réabonnement à la bibliothèque va bon train. Depuis un mois, le tiers des abonnés est allé faire sa réinscription. Il est à noter que Sainte-Pétronille a le plus haut taux d'abonnement de toute l'Île d'Orléans. Venez donc vous inscrire ou vous réinscrire gratuitement dans les jours qui viennent, vous pourrez bénéficier en même temps de l'exposition photographique sur la région de la Côte de Beaupré qui sera dans nos murs pour un mois. De plus les Fantaisies Dupéré-Ferland seront exposées du 28 novembre au 12 décembre par Madame Louise Gagnon.

PREVENTION DES INCENDIES

Le conseil municipal a mandaté lors de sa dernière assemblée publique Monsieur Jean Petit pour visiter toutes les maisons de Sainte-Pétronille en regard avec les détecteurs de fumée. Il demandera en même temps une preuve ou un reçu du ramonage des cheminées. Vous aurez donc d'ici quelques temps la visite de notre homme de confiance. Nous avons pris cette décision pour prévenir les feux de cheminées qui sont la première cause des feux à Sainte-Pétronille et surtout pour éviter la perte de vie humaine qui serait un grand malheur pour notre collectivité.

BANQUE DE GARDIENS ET GARDIENNES

Le mois dernier, je vous informais que nous mettions sur pied une banque de gardiens et gardiennes pour répondre à vos besoins. Peut-être n'aie-je pas été assez précise. Il s'agit pour vous de me téléphoner pour offrir vos services ou vos demandes. Voici la liste des appels reçus:

ADOLESCENTS(TES)

Marie-Claude Audy	15 ans	828-2122	292 Chemin du Bout de l'Île
Myriame Audy	13 ans	828-2122	292 Chemin du Bout de l'Île
Nathalie Bussière	15 ans	828-9230	81 ave Orléans

ADULTES QUI GARDERAIENT A LA MAISON

Mme Marie-Lise Roux Veilleux	828-2596	90 E Chemin du Bout de l'Île
------------------------------	----------	------------------------------

ADULTES QUI GARDERAIENT A L'EXTERIEUR

Aucun

PERSONNE CHERCHANT UNE GARDIENNE

Violette Elouin	828-9721	215 Chemin du Bout de l'Île
-----------------	----------	-----------------------------

Ne vous gênez pas et communiquez avec moi pour que nous augmention le nombre d'adhérents (tes) à cette banque.

Nicole Gingras 828-2321

UNE BONNE OEUVRE ET DU GATEAU.....

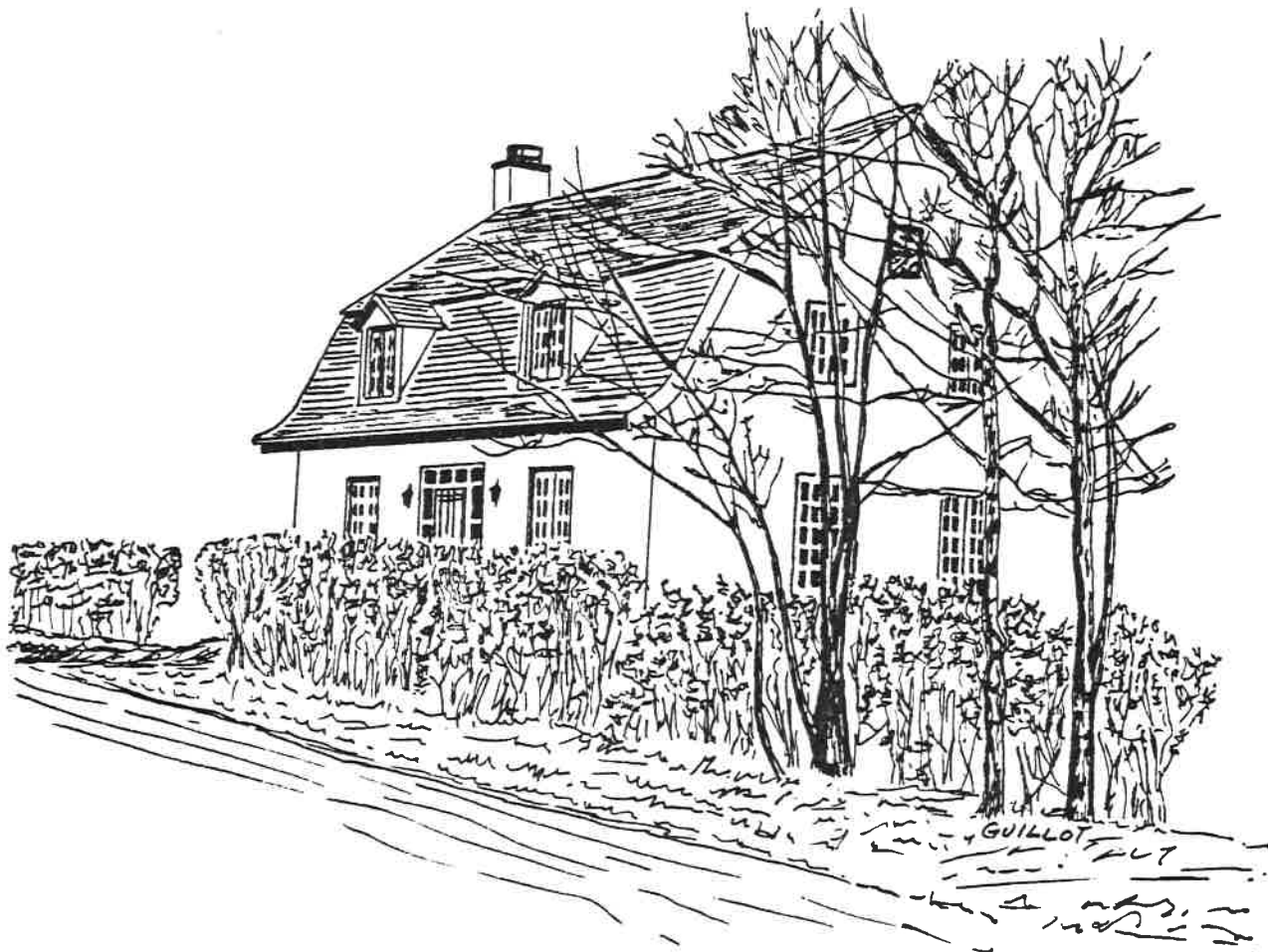
La Fondation Canadienne pour l'iléite et la colite (maladie provoquant une inflammation de l'intestin) amasse présentement des fonds afin de poursuivre les recherches en cours pour trouver un remède à cette maladie. Pour la modique somme de \$5.00, on vous remettra un succulent gâteau aux fruits de 26 onces (18 tranches) qui sera sûrement apprécié avec la période des fêtes qui approche.

Toutes personnes intéressées par cette offre alléchante peuvent communiquer avec Elaine Lefrançois au numéro 828-9474.

Merci à l'avance de votre habituelle générosité.

N.B. De préférence les commandes doivent être placées avant le 24 novembre.

Un coin de notre Île



44, Chemin du bout de l'île

Sainte-Pétronille, Î.O.

Cette maison datant du milieu du 19^{ième} siècle est à toit mansard à deux versants avec brisis, construite en madriers de trois pouces en pin. Lors de la construction, les murs, les planchers et les plafonds étaient aussi en pin. C'est au cours des longs hivers d'autrefois que l'on se préparait en vue de la construction de la future maison. C'est ainsi que l'on fabriquait entre autres les chevilles en pin qui serviraient, le moment venu et que l'on conservait dans une boîte en bois.

Cette maison est l'oeuvre de François-Xavier Côté, ancien pilote et cultivateur, marié vers 1845 à Marie-Christine Knapp, allemande de naissance, dont la venue à Québec se fit dès son jeune âge. Au moment de la construction de cette maison, le soir venu, Marie-Christine aidait son époux dans le parachèvement de leur futur logis, l'éclairant à l'aide d'une lampe à l'huile. Quatre enfants sont nés de ce couple, dont François-Xavier, fils, héritier du bien paternel. Celui-ci s'est marié le 18 juillet 1876 en l'église de Saint-Pierre, I.O., à Emilie Philomène Leclerc, et ont eu dix enfants.

Celui-ci a exercé le métier de cultivateur et de boucher. C'est ainsi qu'autrefois l'on retrouvait à l'arrière de cette maison une grange et un bâtiment qui servait de glacière afin de mieux conserver la viande de boucherie. Il fut aussi pendant plus de vingt ans, soit jusque vers 1905, secrétaire-trésorier du conseil de la municipalité de Beaulieu qui date du 1^{er} janvier 1874. Il devient alors officier de douane à Québec où il demeure avec sa famille. Ne demeurant plus à Sainte-Pétronille de Beaulieu que durant la saison estivale, il abandonne la culture de la terre.

C'est à lui qu'appartenaient les terrains situés du côté est de l'avenue Orléans (ancienne route des Camps) et ceux situés à l'ouest de la rue Genest. La maison a ensuite appartenu successivement à deux de ses fils, soit Alphonse et François-Xavier. Lors des rénovations apportées à cette maison, vers 1970, on fit disparaître la galerie et sa toiture qui parcouraient presque les trois quarts de la maison.

Aujourd'hui, elle appartient à Guy Lavoie, dont les enfants, de par leur mère, constituent la sixième génération à habiter cette maison depuis ses origines. On dénombre aujourd'hui plusieurs familles établies à Sainte-Pétronille dont l'origine remonte à ce couple.

